Compte rendu administratif juillet 1946 - décembre 1947

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **9 (1947-1950)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

JUILLET 1946 — DÉCEMBRE 1947

Admissions et décès

La Société d'histoire et d'archéologie a reçu au nombre de ses membres effectifs :

1946 : Mlle Marie-Antoinette BURRI.
Mme Léopold MAURICE-TURRETTINI.
MM. Charles-Henri BALTASSAT, fonctionnaire.
Eugène-Louis DUMONT, dessinateur.
R.-Edouard CARTIER, banquier.
Richard-Anthelme JEANDIN, étudiant.

1947 : Mlle Marcelle BERTRAND, maîtresse à l'Ecole supérieure des jeunes filles.
Mme Henry DEONNA.
M. Henri VAUCHER, avocat.

La Société a eu le regret de perdre quatre membres effectifs :

MM. André CORBAZ (voir ci-dessous) ; Hugo DE CLAPARÈDE, professeur honoraire à l'Université, reçu membre le 10 janvier 1907, décédé le 18 mars 1947 ; André OLTRAMARE (voir ci-dessous), et Léon MARTIN, notaire, reçu membre le 25 novembre 1897, décédé le 29 octobre 1947.

Le nombre des membres de la Société était de 210 au 31 décembre 1947.

André CORBAZ, né le 6 mars 1868, décédé le 25 novembre 1946, avait été reçu membre de notre Société le 13 avril 1916.

Il occupa pendant quarante-deux ans la fonction de régent de Jussy et consacra ses loisirs aux études historiques. Il a présenté à la Société, de 1916 à 1934, huit communications, dont la première portait sur Jussy, ce coin de terre genevoise auquel il a consacré son premier livre en 1917. Les sept autres traitèrent de la politique et de l'histoire genevoises du XVIIIe siècle, notamment des troubles et de la Médiation de 1737, de Micheli du Crest et du résident de la Closure. Auteur d'une *Histoire de Genève racontée par l'image*, avec des illustrations d'Elzingre, parue en 1921, André Corbaz avait publié un volume sur *Pierre Fatio, précurseur et martyr de la démocratie genevoise* (1923), ainsi que la biographie de *Madame Necker, humble Vaudoise et grande dame* (1945) et préparait depuis de longues années celle de Micheli du Crest.

Né à Genève le 11 août 1884, André Oltramare a rempli une double et féconde carrière scientifique et politique. Il fut maître au Collège de 1907 à 1924, puis professeur de langue et littérature latines à l'Université dès 1927, après avoir passé un brillant doctorat ès lettres en 1926. Sa carrière d'homme politique fut tout aussi représentative; nommé conseiller d'Etat et chargé du département de l'instruction publique de 1924 à 1927, il était conseiller national depuis 1946. André Oltramare, entré dans notre Société le 29 avril 1920, lui avait présenté cinq communications : le 8 mars 1923, *Une visite des nouvelles fouilles de Pompéi* ; le 12 mars 1931, *Spurius Cassius et les origines de la démocratie romaine*, et *Quand les Genevois devinrent-ils citoyens romains?*; le 8 février 1934, *Les libertés civiques sous les premiers Césars*, et le 9 novembre 1944, *Interprétation historique de deux monuments romains en Suisse*. Il est décédé à Genève, le 25 août 1947.

Faits divers

Publications. — La Société a publié au mois de novembre 1946 la quatrième et dernière livraison du tome VIII du *Bulletin*, datée : juillet 1945-juin 1946 et tirée à 500 exemplaires. Un tirage à part des articles contenus dans ce fascicule a été mis en vente en librairie sous le titre d'*Etrennes genevoises 1947*.

Dons. — La Société a reçu les dons suivants de :

Archives d'Etat : 1 vol. ; Bibliothèque publique et universitaire : 5 vol. ; M. L. Blondel : 2 vol. ; le général P.-E. Bordeaux : 1 broch. ; Mlle M. Brun : 2 broch. ; Caisse hypothécaire : 1 vol. ; M. L. Fulpius : 1 broch. ; Musée historique de la Réformation : 1 vol. ; le Dr J. Olivier : 1 article ; M. R. Poncy : 4 articles ; Hoirie Rivoire : 197 vol., 33 fasc. et 14 broch., catalogués en 1946 et 1947 ; M. J.-F. Rouiller : 2 vol. ; M. E. Vuarnet : 1 broch.

Salle des séances. — La transformation de l'Hôtel Plantamour en Bibliothèque d'art et d'archéologie a obligé la Société à quitter cette demeure et à dénoncer la convention du 6 janvier 1928 avec la Ville de Genève. A partir de l'automne 1947, les séances sont tenues dans l'Aula de l'Ecole des Beaux-Arts, au boulevard Helvétique.

Bibliothèque. — La Société a pu installer sa bibliothèque à la Bibliothèque publique et universitaire, dans des locaux obligeamment mis à sa disposition par son directeur, M. Henri Delarue. Leur inauguration a eu lieu le samedi 15 novembre à 15 heures.

Convention

entre : le Conseil administratif de la Ville de Genève représenté par Monsieur Marcel Raisin, président du Conseil administratif et Monsieur Samuel Baud-Bovy, conseiller délégué,

et : la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, représentée par Monsieur Paul Geisendorf, président de la Société d'histoire et d'archéologie et Monsieur André Duckert, secrétaire,

il est convenu ce qui suit :

Article premier. — En contrepartie des obligations assumées par la Société d'histoire en vertu de la convention du 1er mars 1907, articles 1 à 5, la Bibliothèque publique et universitaire met

à la disposition de la société des locaux appropriés, accessibles à ses membres, pour y installer sa bibliothèque et le stock de ses publications.

Art. 2. — Les collections de la Société d'histoire pourront être utilisées par la Bibliothèque publique conformément à l'usage, la communication des manuscrits restant subordonnée à une autorisation préalable.

Art. 3. — Les modalités d'application des dispositions prévues aux articles 1 et 2 seront fixées d'entente avec la direction de la Bibliothèque.

Art. 4. — La présente convention remplace celle du 6 janvier 1928 et annule les articles 6 à 8 de la convention du 7 mars 1907. Elle est conclue pour une période de 10 ans. A son expiration elle sera renouvelée d'année en année par tacite reconduction sauf dénonciation un an à l'avance.

Fait à Genève le 27 mai 1947.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Président : *(signé)* Marcel RAISIN

Le conseiller délégué : *(signé)* Samuel BAUD-BOVY

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Le Président : *(signé)* Paul-F. GEISENDORF

Le Secrétaire : *(signé)* André DUCKERT

Règlement de la bibliothèque

Article premier. — La Bibliothèque de la Société d'histoire et d'archéologie, installée au rez-de-chaussée et à l'entresol de la Bibliothèque publique et universitaire, est ouverte le samedi de 14 h. à 18 h. (sauf pendant les mois d'été).

Article 2. — Les autres jours, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., les membres devront s'adresser à l'atelier de reliure (en face de la porte d'entrée de la bibliothèque de la Société) et devront inscrire leur nom sur le registre des consultants.

Article 3. — Les membres sont tenus d'inscrire dans le registre des prêts les volumes qu'ils emportent à domicile.

Article 4. — Pour la consultation des manuscrits et des archives de la Société, les membres doivent s'adresser au bibliothécaire de la Société.

Article 5. — Les personnes admises à fréquenter la bibliothèque de la Société ne doivent en aucun cas pénétrer dans les locaux voisins (magasins, etc.) appartenant à la Bibliothèque publique et universitaire.

Divers. — A l'occasion du centenaire de la Constitution genevoise de 1847, la Société a organisé, sous les auspices du Conseil d'Etat, au printemps 1947, trois conférences publiques et gratuites données à l'Aula de l'Université : le 20 février, « De la Restauration à la Régénération », par M. Paul-E. Martin ; le 27 février, « Les années de tempête et la Révolution de 1846 », par M. François Ruchon, et le 3 mars, « La Constitution de 1847 », par M. William Rappard. Ces conférences ont été publiées en un volume intitulé : *1847-1947, Centenaire de la Constitution de la République et Canton de Genève.* (Genève), Chancellerie d'Etat, 1947. Il a été distribué en décembre 1947 aux membres et aux Sociétés correspondantes.

En juin 1947, le Comité a fait tenir à ses membres 200 exemplaires de l'ouvrage de M. Jean-Frédéric Rouiller : *Un problème centenaire : La construction des chemins de fer de la région genevoise et leur raccordement,* gracieusement offerts par l'auteur.